

2022 | 2

Commune de **Beyne-Heusay** |

Beyne-Heusay | Moulins-sous-Fléron | Queue-du-Bois | Bellaire



FLASH INFOS

Edito



Comme vous l'aurez sans doute constaté, le Collège communal de Beyne-Heusay a choisi de permettre à chacun de ses membres de signer, à tour de rôle, cet édito. Cela leur permet, qu'elles ou ils soient Echevin.es, Présidente de CPAS ou Bourgmestre, de mettre l'accent sur les matières dont ils assument la responsabilité. C'est avec beaucoup de plaisir que je récupère la plume dans le cadre de ce nouveau numéro de notre revue communale.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'actuelle législature, entamée en décembre 2018, est loin de s'apparenter à un long fleuve tranquille. En effet, nous n'étions pas encore sortis de la crise sanitaire quand sont survenues les

inondations à la mi-juillet 2021. Aujourd'hui, nous subissons, de plein fouet, les conséquences du conflit en Ukraine.

Je profite de l'occasion qui m'est ici donnée pour, une nouvelle fois, saluer l'implication des agents communaux et du CPAS dans le cadre de la gestion de ces différentes crises. Que ce soit pour la distribution de masques, le nettoyage minutieux des locaux, l'hébergement et le ravitaillement de sinistrés des communes voisines, l'aide technique et logistique dans les quartiers inondés de la vallée de la Vesdre ou le suivi de l'accueil de réfugiés ukrainiens, notre personnel a toujours été présent et efficace. Merci à eux !

Ces trois crises successives ont un impact négatif sur le pouvoir d'achat des ménages, ce que nous déplorons, mais elles provoquent également d'importants dégâts au niveau des finances communales. Les recettes baissent alors que les dépenses en matière de personnel, d'énergie, de fournitures ou de travaux explosent.

Grâce à la gestion responsable de nos prédécesseurs, l'actuelle majorité PS a hérité de finances communales très saines, même si des services très précieux sont offerts à la population depuis des décennies. L'action sociale, le sport, la jeunesse, la culture, l'enseignement, les associations ou le 3^{ème} âge ont toujours été au centre des préoccupations, raison pour laquelle des moyens conséquents ont toujours été consacrés au développement des actions dans ces différents domaines. Demain, pour garder un budget à l'équilibre, nous serons sans doute contraints de diminuer, voire d'abandonner certains projets. Les choix que nous aurons à opérer seront déchirants, mais malheureusement nécessaires en attendant, nous l'espérons, des jours meilleurs.

Je vous propose, malgré tout, de terminer sur une note positive. Grâce à l'accent qui a été mis sur l'entretien de nos quartiers, de nombreux citoyens nous disent qu'il fait bon vivre au sein de ceux-ci. À l'approche de l'été et maintenant que les règles de distanciation ne sont plus d'application, nous vous invitons à partir à la découverte de notre belle commune et à la rencontre des Beynoises et Beynois qui nous entourent.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un bel été !

Didier HENROTTIN, Bourgmestre.

La plume à l'opposition

CDH/ECOLO+

Chers Beynoises, chers Beynois,

Lors du conseil communal du 30 mai, l'évaluation du Programme Stratégique Transversal (PST) 2019-2024 nous a été présentée. L'occasion pour la majorité de faire le bilan de sa propre action, tout en reconnaissant les apports de l'opposition. Nous aurions évidemment quelques critiques à formuler par rapport à ce bilan, mais il nous paraît plus intéressant de faire nous aussi le bilan de notre action au conseil communal. Voici quelques exemples d'actions où nous fûmes à l'initiative...

- Lors de la disparition du dernier distributeur de billets dans notre commune, nous avons demandé au bourgmestre d'interpeller La Poste pour qu'elle prenne le relais. Aujourd'hui, après de longues démarches, un distributeur a été installé près de la maison communale.
- Nous avons découvert que La Poste voulait faire disparaître la boîte aux lettres de Moulins-/s-Fléron et avons empêché cette disparition.
- Nous avons obtenu que les infrastructures à destination des vélos soient améliorées.
- Nous avons demandé avec succès, en collaboration avec l'autre groupe d'opposition, que l'association Saint-Vincent de Paul soit mieux soutenue.
- Nous avons encouragé la création de comités de quartier, et aujourd'hui la commune leur donne un important coup de pouce.

- Notre groupe est aussi connu pour la défense et le sauvetage des bancs publics ! (pour les amoureux et... tous les promeneurs !).
- Nous demandons depuis longtemps le balisage d'itinéraires de promenade et l'entretien des sentiers. Un début de mise en œuvre est enfin acquis.
- Nous avons suscité et coréalité une campagne pour la protection des hérissons, particulièrement utiles à la biodiversité.
- Nous avons été les premiers à mettre sur la table le dossier du Ry-Ponet, en lien avec la plate-forme du même nom. Aujourd'hui, un consensus politique se dégage pour protéger ce grand espace paysager.
- Nous insistons depuis des années sur la nécessité d'élaborer un plan d'aménagement du territoire global et cohérent pour protéger nos paysages et rendre du dynamisme à la vie locale. Avec le schéma directeur de Queue-du-Bois et le master plan du Ry-Ponet, nos demandes commencent enfin à prendre corps.
- Nous avons obtenu l'adhésion de la commune à la Ressourcerie du Pays de Liège.
- Nous pourrions également parler de la propreté, des ASBL communales, de la politique en matière d'égoûtage, de l'entretien de certains tronçons de rues, de la pollution lumineuse, du bien-être animal, de la non-prolifération des antennes-relais, de l'attention à porter dans toutes les décisions aux plus

fragiles, de la politique sociale, du relais des demandes de nombreux citoyens.

Même sans être exhaustifs, nous avons le sentiment d'avoir bien travaillé (dans les limites de ce que peut faire un groupe d'opposition). Mais il reste beaucoup de choses à faire...

- Un distributeur de billets sur le versant Bellaire/Queue-du-Bois serait très utile.
- Outre les paysages du Ry-Ponet et de Queue-du-Bois, d'autres paysages restent à protéger.
- En matière de diffusion culturelle, il y a encore beaucoup à imaginer.
- Nous sommes toujours une des rares communes sans plaine de jeux...
- La hausse des prix, principalement due à la voracité de quelques grandes entreprises qui tirent profit des crises successives pour gonfler éhontément leurs bénéfices, risque malheureusement d'amener trop de familles dans de réelles difficultés financières. Nous devons nous préparer à trouver des solutions pour les aider au mieux.

Il reste plus de deux ans pour rencontrer ces divers objectifs. Mais n'hésitez pas (car les citoyens ont évidemment un rôle déterminant dans cette aventure) à nous relayer vos suggestions, vos critiques, vos demandes, vos témoignages, bref à nous titiller ! Passez un bel été !

Véronique De Clerck, Serge Francotte, Annick Grandjean, Marc Lambrecht, Pascale Rega et Christine Thirion.

ENSEMBLE

Bonjour à toutes et tous,

Quand vous lirez ces quelques lignes, les vacances seront proches et nous vous les souhaitons les meilleures et les plus reposantes possibles.

Le lundi 29/5, les comptes communaux ont été présentés :

À l'exercice propre, le résultat montre une perte d'environ 850.000€ Celle-ci résulte de : la pandémie de la Covid 19, les recettes du précompte immobilier qui sont inférieures de 390.000€ (retard de versement de la Région Wallonne) et celles de l'IPP qui sont inférieures de 354.000€. Cela ne nous inquiète pas outre mesure car ces pertes seront soit récupérées, soit ne sont pas récurrentes et ont été partiellement compensées par une augmentation du Fonds des Communes.

En revanche :

- Le coût des énergies (déjà plus élevé de 40% en 2021 pour le gaz) va être (comme pour les ménages...) difficilement supportable suite à la guerre en Ukraine. Nous en profitons pour remercier les citoyens beynois qui accueillent un certain nombre de réfugiés dans les conditions les meilleurs possibles.
- Le coût du personnel (sans engagement supplémentaire) risque d'augmenter de 300.000€ par an (1 index = 100.000€).
- La décharge de classe 3 qui a rapporté jusqu'à 500.000 € (en 2019) ne rapporte plus que 290.000€ et va se clôturer dans les 2 ou 3 ans à venir !
- La zone de police (vu la revalorisation salariale de 5%) nous coûtera au minimum 70.000€ de plus par an.
- La dotation du CPAS (vu les index et le risque d'augmentation du RIS) sera elle aussi nettement supérieure.
- Le coût des investissements décidés sera également nettement supérieur vu les prix des matériaux, des transports et de la main d'œuvre ...

Cela nous incite à penser et nous fait dire que les budgets (comme nous l'avions annoncé) devront être revus et suivis très régulièrement.

Nous pensons que la vente de l'opérateur VOO (+/- 1.000.000.000€) doit revenir aux communes en fonction de leur % de participation.

Nous pensons également que l'amélioration/isolation du hall omnisports doit être réalisée même si les subsides ne devaient pas être accordés (ce que nous n'espérons bien évidemment pas). Emprunter la totalité en 30 ans nous coûterait moins cher que le gaspillage actuel d'énergie (sans compter les émissions de CO₂). Il en va de même pour le RFC Queue-du-Bois qui est une véritable passoire énergétique.

Si la majorité actuelle envisage un regroupement de tous les services communaux sur l'ancien site du Lycée de Neufcour (ce qui n'est pas nécessairement notre option tant que nous ne connaissons pas les tenants et aboutissants de ce dossier), il serait temps d'arrêter les investissements dans les bâtiments actuels qui devront être revendus.

En résumé, nous considérons que la tâche principale des autorités communales et du CPAS est de se focaliser sur le « STRICTEMENT INDISPENSABLE ».

Beaucoup d'entre vous ont reçu des majorations pour le service « IMMONDICES ». 180.000€ ont dû être repayés par 4972 ménages (une moyenne 36€/ménage). N'oublions pas que la taxe socle couvre les divers ramassages, l'accès au recyparc, la vidange des poubelles communales... Nous vous incitons donc vraiment à « TRIER UN MAXIMUM » et à respecter le nombre de levées et de kg prévus. N'hésitez pas à prendre contact avec le service Finances en cas de problèmes.

Enfin, n'oublions pas notre faune et notre flore : ne taillons les haies qu'à partir de fin juillet, arrêtons les tondeuses /robots dès le coucher du soleil et laissons à nos abeilles (vitales pour notre écosystème) des fleurs à butiner.

Nous restons à votre service. Si vous pensez pouvoir apporter votre pierre à l'édifice, prenez contact avec l'un d'entre nous (sans engagement).

Pour le Groupe ENSEMBLE

Jean-Lou Marneffe, Christine Parmentier-Allely, Jean-François Wilket, Salvatore Lo Bue, Madison Boeur, Simon Wilen, Yasmine Ulens et Martial Doua

Chasse aux dépôts sauvages

Nos équipes font la chasse aux dépôts sauvages. Outre le fait que ces actes irresponsables polluent notre environnement, ils génèrent une surcharge de travail pour les équipes et un coût pour la collectivité.

En 2021, 35 taxes de 160 € ont été perçues pour l'enlèvement du dépôt. Ces taxes s'ajoutent aux amendes administratives.

Ces comportements sont incompréhensibles d'autant que des solutions existent (accès au recyparc, accès à la ressourcerie...).



Taxes sur l'enlèvement, le traitement et la mise en décharge des immondices et assimilés et sur la propreté et salubrité publiques :

L'avertissement extrait de rôle est arrivé depuis peu dans votre boîte aux lettres. Nous attirons votre attention sur le fait que le montant réclamé comprend 3 éléments :

- La taxe 2022 sur l'enlèvement, le traitement et la mise en décharge des immondices et assimilés, dont le montant varie entre 99 € et 139 € en fonction du ménage ;
- Les kilos et levées supplémentaires qui concernent l'année 2021 ;
- La taxe 2022 sur la propreté et la salubrité publiques qui s'élève à 50 €.

Si recevoir une taxe ne fait jamais plaisir, il faut garder à l'esprit que, pour un ménage isolé, la taxe sur l'enlèvement, le traitement et la mise en décharge des immondices représente environ 0,27 € par jour pour et comprend :

- la collecte des PMC et papiers cartons,
- l'accès au réseau de recyparcs et aux bulles à verre,
- la collecte des sapins de Noël,
- la mise à disposition des conteneurs,
- l'accès aux services de la ressourcerie (1 accès compris par an avec un maximum de 3 m³ – Ensuite, 40 €/collecte limitée à 3 m³),
- le traitement de 35 kg d'ordures ménagères résiduels par habitant,
- le traitement de 40 kg de déchets organiques par habitant,
- un quota global de 30 levées des conteneurs à puce par an et par ménage,
- l'accès illimité aux conteneurs collectifs enterrés pour les déchets résiduels pour les titulaires d'un badge.

Nous vous rappelons également qu'en cas de difficulté, il convient de prendre contact avec le service Recette communale.

Plan d'actions - Volet externe	GESTIONNAIRE DE PROJET	STATUT DU PROJET	Taux d'avancement	Santé du projet	Objectifs opérationnels	Indicateurs de réalisation
Adhérer à la Ressourcerie du Pays de Liège	Environnement	Réalisé	100%		✓ Augmenter la collecte des objets encombrants en porte à porte (✓ Intensifier la lutte contre les dépôts sauvages ✓ Diminuer de 30% les déchets mis en décharge)	100% O.S.3. Une cor
Assurer l'entretien des égouts et des voiries publiques	Régie ouvrière	Réalisé	100%		✓ Intensifier l'entretien des voiries publiques	100% O.S.1 Une cor O.S. 2 Un serv O.S. 3 Une cor
Mise en œuvre de la collecte sélective des déchets ménagers	Environnement	Réalisé	100%		✓ Diminuer de 30% les déchets mis en décharge	100% O.S. 3 Une cor
Enfouissement des bulles à verre	Environnement	Réalisé	100%		✓ Intensifier la lutte contre les dépôts sauvages	100% O.S. 2 Un serv O.S. 3 Une cor
Rénovation de l'enveloppe du Hall omnisports	Environnement	En cours	25%		✓ Rénover au minimum deux bâtiments publics en améliorant leurs fonctionnalités, leur intégration dans l'espace public et leur efficacité énergétique	0% O.S.1 Une cor O.S. 2 Un serv O.S. 3 Une cor
Rénovation de l'entrée de la salle Amicale et l'espace public (Place Edmond Rigo)	Bâtiments et Environnement	En cours	25%		✓ Rénover au minimum deux bâtiments publics en améliorant leurs fonctionnalités, leur intégration dans l'espace public et leur efficacité énergétique	0% O.S.1 Une cor O.S. 2 Un serv O.S. 3 Une cor
Etablissement d'un schéma directeur (Queue-du-Bois)	Urbanisme	Réalisé	100%		✓ Fournir, d'ici la fin de la mandature, un outil d'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire.	100% O.S.1 Une cor O.S. 3 Une cor
Mise en œuvre d'un contrat local de l'accueil extrascolaire	Jeunesse	En cours	50%		✓ Augmenter la collaboration entre les différents établissements scolaires en vue de développer un accueil extrascolaire concerté.	50% O.S.1 Une cor O.S. 2 Un serv
Poursuite du Plan de Cohésion Sociale	Cohésion sociale	Réalisé	100%		✓ Obtenir les subventions utiles pour poursuivre le plan de cohésion sociale pour les années 2020 - 2025.	100% O.S.1 Une cor O.S. 2 Un serv
Plan d'actions - Volet interne	GESTIONNAIRE DE PROJET	Statut du projet	Taux d'avancement	Santé du projet	Objectifs opérationnels	Indicateurs de réalisation
Présenter les budgets à l'équilibre sans augmenter la pression fiscale sur le citoyen et sans dépasser une charge de dette de 9% d'un budget ordinaire moyen de 12.500.000 euros	Finances	En cours	50%		✓ Maintien de l'équilibre budgétaire	50% O.S. 1 Une cor
Etude d'optimisation du service traitement de l'AC et du CPAS	Directions générales commune/CPAS	Abandonné	100%		✓ Maintien de l'équilibre budgétaire	100% O.S.1 Une cor O.S. 2 Un serv
Rassemblement des services administratifs sur un seul site	Direction générale	En cours	50%		✓ Étudier la mise en œuvre de la rationalisation des services communaux pour déposer un dossier réalisable d'ici la fin de la mandature.	50% O.S. 1 Une cor O.S. 2 Un serv O.S. 3 Une cor

Le programme stratégique transversal 2019-2024 - Evaluation à mi législature

Suite aux dernières élections communales, aunes de nombreux changements politiques, il était important, pour les mandataires nouvellement élus, de se poser un instant afin d'amorcer une réflexion éclairée sur la législature à venir.

Etant particulièrement fiers du bilan de la politique de proximité menée au cours de la législature précédente, la majorité n'avait pas pour ambition d'entreprendre des actions impayables, mais plutôt de veiller au bien-être des concitoyens en menant des projets à la mesure des possibilités financières.

La volonté politique s'est donc inscrite dans la continuité des principes de saine gestion qui ont guidé l'action depuis de nombreuses années au bénéfice des citoyens de Beyne-Heusay, sans empêcher de nouvelles possibilités d'intervention.

À l'occasion de récentes réformes du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Gouvernement wallon a voulu inscrire les villes et communes de Wallonie dans un processus d'optimisation de leur gestion, au travers, entre autres, d'un nouvel outil prospectif : le Programme Stratégique Transversal (P.S.T.). Cette nouveauté décrétée du 19 juillet 2018 s'est avérée être une aubaine au vu de la volonté politique.

Le P.S.T. c'est...

...avant tout un outil de bonne gestion dont l'objectif est d'aider les communes à mieux programmer leurs politiques. Cette dynamique encourage le développement d'une stratégie et d'une culture de la planification et de l'évaluation.

Le Programme Stratégique Transversal (P.S.T.) est un véritable dispositif de bonne gouvernance locale et son élaboration est essentielle pour asseoir une réflexion globale et mettre en œuvre une méthodologie permettant d'établir les priorités politiques de la commune.

Les étapes préalables incontournables à la définition du P.S.T. se concentrent sur l'identification des enjeux stratégiques et de la vision politique tout en tenant compte des ressources disponibles (notamment humaines et budgétaires). Le P.S.T. est un outil de travail où les objectifs stratégiques, fixés par le Collège communal, sont déclinés en objectifs opérationnels, lesquels sont subdivisés en de nombreuses actions permettant de les concrétiser.

Un outil évolutif

Le Programme Stratégique Transversal (P.S.T.) a pour vocation d'être fédérateur des projets dans lesquels s'inscrit la commune. Il les réunit en son sein pour faire de ces plans une stratégie communale globale et ainsi offrir une vue transversale.

De plus, le P.S.T. n'est pas figé. Au contraire, il évolue au fur et à mesure de la réalisation des actions menées par les différents services. Des indicateurs permettent de faire le point et d'évaluer le P.S.T. Aussi, il peut changer en cours de mandature lorsque les objectifs doivent être modifiés, affinés ou ajustés. Il n'est pas exhaustif : tous les projets menés par l'administration n'y figurent pas - ceux-ci bénéficiant de leur propre suivi - mais le P.S.T. met en exergue les priorités politiques et les enjeux stratégiques nécessitant une attention particulière.

Objectifs stratégiques	Total	Commentaires
Commune qui respecte son environnement	100%	2019 : 10,76T (avant adhésion), 2020 : 11,94T (COVID), août 2021 : 24,88T. Au-delà de la collecte gratuite, les citoyens ne font pas appel à la Ressourcerie. Intradrel a lancé un projet pilote dans 5 recyparcs (dont celui de Beyne-Heusay), de manière à récupérer les éléments valorisables. A travers une autre issue non envisagée, les objectifs sont atteints (valorisation maximale des déchets, augmentation de la collecte des encombrants, lutte contre les dépôts sauvages, etc.).
Commune où il fait bon vivre Service public au service du citoyen Commune qui respecte son environnement	100%	Un accent politique particulier a été mis sur la propreté publique et cela se ressent sur l'ensemble du territoire beynoï. Chaque année, un budget conséquent est dédié à l'entretien des voiries (2021 : 200.000euros - 2022 : 227.000euros).
Commune qui respecte son environnement	100%	Avant le passage au CAP : 175kg de déchets résiduels/habitant/an. Total 2021 : 86 kg de déchets résiduels/habitant/an = - 49,14 %
Service public au service du citoyen Commune qui respecte son environnement	100%	3 sites sur 12 sont enfouis. Le Collège ne souhaite pas en enfouir davantage. Les sites problématiques ont été traités.
Commune où il fait bon vivre Service public au service du citoyen Commune qui respecte son environnement	13%	Le marché a été attribué à Gérard-Lemaire et Associés. Le projet définitif, les plans et le montant estimé du marché et du cahier des charges ont été approuvés par le Conseil en date du 25/01/2021. Subside ?
Commune où il fait bon vivre Service public au service du citoyen Commune qui respecte son environnement	13%	Le marché a été attribué à Daniel Lacomble Architecte. Le projet définitif, les plans et le montant estimé du marché ainsi que le cahier des charges ont été approuvés par le Conseil en date du 25/10/2021. Dossier déposé : réception de l'accusé du dossier complet.
Commune où il fait bon vivre Commune qui respecte son environnement	100%	Présentation d'une ébauche du masterplan par le bureau Alphaville et XMU au Conseil du 13/09/2021. Approuvé par le Conseil communal en date du 13/12/2021.
Commune où il fait bon vivre Service public au service du citoyen	50%	Engagement, à partir du 01/10/21, d'une coordinatrice ATL à mi-temps. Selon le service, lors de l'élaboration du PST, nous n'avions pas la parfaite maîtrise du sujet ni connaissance de l'ensemble des éléments contextuels que cet objectif allait engendrer. L'ATL suppose la mise en place d'une CCA pour faire le point et proposer des solutions. La CCA peut ainsi proposer une évolution de l'objectif qui serait adapté en fonction des constats émis.
Commune où il fait bon vivre Service public au service du citoyen	100%	Approbation du Plan de Cohésion sociale 2020-2025 par la région Wallonne en date du 28/11/2019.
Objectifs stratégiques	Total	Commentaires
Commune où il fait bon vivre	50%	Il s'agit d'une obligation légale où la volonté politique a été expressément de ne pas exercer de pression fiscale sur le citoyen. Les budgets des années 2019, 2020 et 2021 ont été présentés à l'équilibre.
Commune où il fait bon vivre Service public au service du citoyen	100%	Les instances ne sont pas preneuses d'outils communs en la matière
Commune où il fait bon vivre Service public au service du citoyen Commune qui respecte son environnement	50%	Une première ébauche du projet a été présentée au Comité de directions en date du 14/09/2021, puis au Collège en date du 01/10/2021. Une réunion s'est tenue en date du 21/10/2021 afin de discuter de la tenabilité des finances de la commune pour les années à venir et de ce projet. Le Collège a sollicité, en date du 22/10/2021, une étude conseil portant sur la situation financière et structurelle de la commune et du CPAS auprès du CRAC.

Pour rappel, le P.S.T. 2019-2024, c'est :

- TROIS objectifs stratégiques qui traduisent ce que la commune veut être :
 1. une commune où il fait bon vivre ;
 2. un service public au service du citoyen ;
 3. une commune qui respecte son environnement.
- DIX objectifs opérationnels qui traduisent ce que la commune veut faire et DOUZE actions qui permettront d'atteindre ces objectifs :

Evaluation à mi législature du P.S.T
À mi-chemin de la mandature, Beyne-Heusay fait le bilan du travail accompli durant ces trois premières années. De 2019 à fin 2021, le P.S.T. présente un taux de réalisation de l'ensemble des projets de 73 %. Ces actions stratégiques ne peuvent cependant occulter les missions régaliennes journalières et les urgences à gérer, qui représentent près de 80 % des tâches exécutées par l'administration.

Il convient de mettre cette évaluation en exergue avec les nombreux obstacles qui se sont élevés lors de cette première partie de mandature. La crise sanitaire, bien sûr, qui a bouleversé l'organisation du travail mais également les inondations d'une ampleur sans précédent du mois de juillet dernier auxquelles s'ajoute un contexte budgétaire,

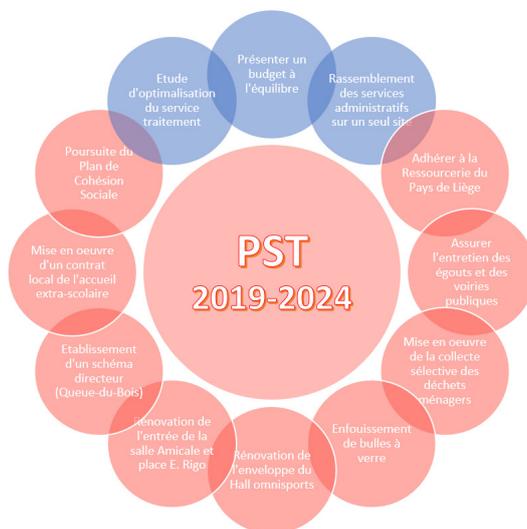
partenarial et managérial fluctuant, voire incertain.

Il faut le reconnaître : certains projets n'ont pas pu avancer comme prévu pour diverses raisons. D'autres, ont été réexaminés ou bien abandonnés. Fort heureusement, nous avons la chance d'avoir des agents impliqués dotés d'une grande capacité d'adaptation. Chaque défi est relevé avec motivation par le binôme

collaboratif formé par le Collège d'une part et l'administration de l'autre. C'est pourquoi nous sommes particulièrement fiers d'avoir atteint plus de la moitié des objectifs à mi-mandat, même s'il est vrai qu'il nous reste du chemin à parcourir d'ici 2024.

C'est la volonté de toujours offrir un service public de qualité à la population qui a permis de réaliser les actions présentées ci-dessous. Désormais forts des retours de cette première expérience et grâce à l'engagement de l'ensemble de l'Administration communale ainsi que des politiques, nous sommes optimistes quant à la poursuite de la concrétisation du P.S.T. d'ici la fin de la mandature, ou à plus long terme.

Ce bilan du P.S.T. a été approuvé par le Collège communal en date du 10 décembre 2021 et présenté au Conseil communal du 30 mai 2022. Le fichier PDF est accessible sur notre site internet : www.beyne-heusay.be/pst.



KÉ NOVELLE À CPAS DI BINNE-HOUSSAIE !?

QUELLE REDUCTION POUR VOTRE FACTURE D'ENERGIE ?

Qui a droit au tarif social pour l'électricité et le gaz ?

Le tarif social est accordé à certaines catégories de personnes pour des raisons sociales afin de les aider à faire face à leurs factures d'énergie. C'est un tarif avantageux qui est le même chez tous les fournisseurs commerciaux ou gestionnaires de réseaux.

Quelles sont les conditions d'obtention de ce tarif social ?

Il est réservé aux personnes appartenant à une catégorie de clients protégés :

Catégorie Fédérale (tarif social chez tous les fournisseurs commerciaux et gestionnaires de réseaux) :

Vous, ou toute personne domiciliée sous le même toit, percevez :

- Un revenu d'intégration ou une aide sociale financière équivalente au revenu d'intégration (CPAS)
- Une allocation pour personnes handicapées (SPF sécurité sociale, DGPH)
- La GRAPA, garantie de revenu aux personnes âgées (ONP)
- Une allocation APA, aide aux personnes âgées (AVIQ, mutuelle)

Catégorie Régionale (tarif social chez le gestionnaire de réseau) : Vous, ou toute personne domiciliée sous le même toit, êtes :

- En médiation de dettes amiable (CPAS, ou autre organisme)
- En règlement collectif de dettes (médiateur ou avocat).

Mesures temporaires :

- Statut BIM : Vous, ou toute personne domiciliée sous le même toit, êtes bénéficiaires de l'intervention majorée, statut BIM (mutuelle). Mesure temporaire et valable jusqu'au 30/09/2022.
- Client protégé conjoncturel : Ces personnes ont droit au tarif social durant 1 an chez le gestionnaire de Réseau RESA. Octroi possible jusqu'au 31 août 2022.

Le contrat qui lie le fournisseur commercial et le client sera suspendu pendant la durée de la protection. À l'échéance, le fournisseur commercial est tenu d'informer le client des nouvelles conditions du contrat.

Pour qui ?

Deux catégories d'ayant-droit :

1. Avoir une attestation du CPAS ou d'un service social agréé reconnaissant les difficultés à payer les factures d'énergie.
2. Etre déclaré en défaut de paiement par son fournisseur d'énergie ET :
 - Être chômeur complet indemnisé (ou toute personne domiciliée sous le même toit).
 - OU avoir perçu durant 14 jours au moins du chômage temporaire pour force majeure en raison de la covid-19.
 - OU être travailleur indépendant, aidant ou conjoint aidant (ou toute personne domiciliée sous le même toit) ayant bénéficié de la droite passerelle.
 - OU avoir le statut BIM (ou toute personne domiciliée sous le même toit).
 - OU disposer d'une attestation de sinistre de votre assurance ou d'un accusé de réception d'une demande d'aide du fonds des calamités suite aux inondations de juillet 2021.

Aide du gouvernement :

1. Forfait unique de 80 € pour la fourniture d'électricité pour les personnes qui bénéficiaient du tarif social au 30/09/2021. Forfait directement versé sur votre compte par votre fournisseur.
2. Prime unique de chauffage de 100 €. Cette prime sera octroyée par le fournisseur qui fournit l'électricité au 31/03/2022. Si vous n'avez pas reçu cette prime au 31/07/2022, vous pouvez vous adresser au SPF économie avant le 15/10/2022.
3. Prime unique de chauffage mazout ou gaz propane en vrac de 200 €. Pour une livraison entre le 15/11/2021 et le 15/11/2022. Toujours en cours d'élaboration des modalités pratiques.
4. TVAC à 6% du 01/03/2022 au 30/09/2022 pour l'électricité
5. TVAC à 6 % du 01/04/2022 au 30/09/2022 pour le gaz de ville.

Pour tout renseignement ou si vous avez besoin d'aide, vous pouvez prendre contact avec Aurélie JANSEN, service énergie ou Béatrice PIRE, service allocation chauffage (mazout, propane, pétrole lampant) au C.P.A.S. de Beyne-Heusay. Tel : 04/355.87.10

AMO Arkadas

L'AMO Arkadas en collaboration avec la commune et le CPAS de Beyne-Heusay se lance cette année un nouveau défi ! En effet, l'équipe éducative souhaite proposer un logement supervisé à des jeunes qui sont suivis par l'AMO.



Les éducateurs du service AMO sont interpellés par les difficultés rencontrées par les jeunes en quête d'indépendance. Certains jeunes adultes souhaitent effectivement se lancer dans un projet d'autonomie sans avoir les ressources nécessaires pour le réaliser. Ils sont régulièrement confrontés à toute une série d'obstacles : démarches administratives, logement impayable, isolement, difficultés financières, ... L'équipe éducative est consciente de ces problématiques et souhaite proposer un accompagnement personnalisé pour chaque jeune. Les éducateurs proposeront dès lors aux jeunes visés par ce nouveau projet un cadre structurant mais aussi un

soutien dans les différentes étapes de leur parcours parfois semés d'embûches. Dans le cadre de nos missions de prévention, nous observons en effet que les jeunes ne sont pas tous égaux dans la réalisation de leur projet de vie et qu'un coup de pouce de l'AMO pourrait leur être bénéfique.

Les trois jeunes qui intégreront l'appartement seront connus du service AMO et seront suivis quotidiennement par les éducateurs. Par ailleurs, des activités collectives hebdomadaires seront proposées au sein même du logement. Nous proposerons par exemple des ateliers cuisine, tâches ménagères, récup, etc. Nous souhaitons à travers ce nouveau projet permettre à des jeunes de concrétiser leur désir d'indépendance tout en leur offrant un accompagnement de qualité. Nous espérons que les jeunes qui passeront par le projet logement auront des bases solides pour pouvoir ensuite voler de leurs propres ailes...

Plantation

Des espaces publics verts et fleuris à Beyne-Heusay ?! Oui ! Les bulbes de printemps et leurs amies hâtives ont déjà livré leurs plus beaux atouts et laissent désormais la place aux plantes annuelles : géraniums, bégonias, hortensia, nepeta, lavendula, miscanthus, ...

Les jardiniers de la commune sont chargés de prendre soin des espaces verts publics ; de l'arrosage, la mise en place à l'entretien... pour le plaisir de nos yeux. Rien que le long de la Grand'Route, 270 espaces verts sont dénombrés. Également, 80 parterres et bacs fleuris jalonnent la commune. Les jardiniers sont également en charge d'entretenir les pelouses publiques, les haies, les cimetières, les abords de la ligne 38, les sentiers communaux, les terrains de pétanque et de football, ... Une belle commune, ça se travaille !

Afin de respecter le travail des ouvriers et de maintenir la convivialité sur le territoire communal, nous jugeons utile de rappeler que les bacs à fleurs ne sont pas des poubelles, les parterres ne sont pas des parkings (surtout sur la Grand'Route) et les pelouses ne sont pas des crotoirs.

Nous vous invitons donc à respecter ces espaces et à les admirer tout simplement.



Collecte des sacs transparents et des papiers/cartons dans le même camion ?!!



Depuis le 1er janvier 2022, vous avez sans doute remarqué qu'il n'y a plus qu'un seul camion qui passe dans votre rue pour collecter les sacs transparents toutes les 8 semaines et qu'il reprend par la même occasion les papiers/cartons et parfois même les sacs PMC... Figurez-vous que c'est normal

La raison ?

Il était prévu que les sacs transparents disparaissent fin 2021 mais il faudra encore patienter un petit peu (janvier 2023) le temps pour nous d'achever la construction de notre nouveau centre de tri des PMC. La mise en service de la nouvelle ligne de tri étant prévue pour début 2023, nous avons prolongé d'un an l'utilisation des sacs transparents sur votre commune et relancé un marché d'un an pour cette collecte. Dès la mise en service de notre nouvelle chaîne de tri, les emballages souples rejoindront alors le reste des emballages plastiques dans le sac bleu.

Mais le tri alors ? Il sert encore à quelque chose ?

Le sac transparent étant épais et résistant, cela permet de le compresser avec le papier/carton lors des collectes, sans pour autant que les fractions soient mélangées. Suite au déchargement, le sac reprend sa forme « initiale » et de ce fait, est séparé manuellement du papier/carton.

Nous sommes conscients que ce mode de fonctionnement peut créer des doutes au sein de la population sur la qualité du tri au vu des règles établies par Intradel. Nous tenions à vous rassurer sur cette pratique de collecte déjà éprouvée depuis de nombreuses années dans le cadre des collectes de déchets commerciaux et industriels.

Tout bon pour l'environnement ?

Ce nouveau modus operandi a pour effet de diminuer l'impact environnemental du fait du moindre nombre de véhicules sur le terrain.

Le saviez-vous ?

Un bon pour un rouleau de sacs transparents se trouve à la dernière page de votre calendrier Intradel

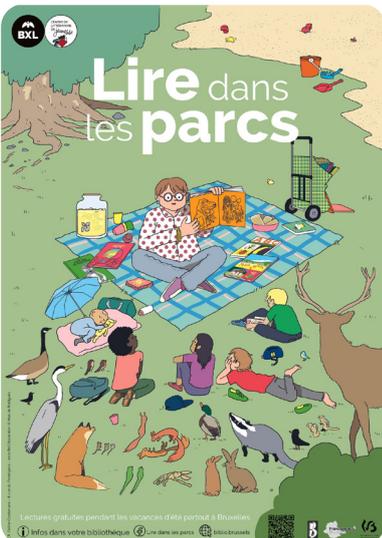
Restauration des poubelles

Dans une campagne de propreté publique et d'aménagement des espaces publics, l'Administration communale a décidé de restaurer toutes les poubelles publiques. Il y en a 80 sur la commune.

Pour ce faire, nos ouvriers communaux ont soudé une barre transversale sur les anciennes poubelles pour que seuls des petits déchets puissent être jetés. Ils les ont également repeintes et floquées avec le logo de la commune. Elles sont comme flambant neuves. Les poubelles restaurées seront remplacées sur l'espace public au fur et à mesure.

Petit rappel désagréable mais nécessaire : les dépôts sauvages d'immondices sont malheureusement légion et bien entendu punissables par la loi. Nous vous invitons à respecter ces nouvelles poubelles comme s'il s'agissait des vôtres et de ne les utiliser que pour des petits déchets.





Lire dans les parcs 2022

Samedi 30/07 de 14h à 15h :

Lire dans les Parcs - Rue du Vieux Sart, 1 – 4610 (école communale de Fayembois)

Samedi 27/08 de 14h à 15h :

Lire dans les Parcs - Rue Emile Vandervelde, 132 – 4610 (salle communale de Queue-du-Bois)

Les Bibliothèques de Beyne-Heusay s'installeront dans ces deux endroits (dans l'herbe et au soleil si la météo le permet !) avec des bacs de livres pour enfants. Vous pourrez écouter des histoires lues par les bibliothécaires, piocher dans les bacs et découvrir ces albums seul ou en famille.

Alors venez, installez-vous sur un de nos coussins, ouvrez grand vos yeux et vos oreilles et laissez-vous emporter par les livres...

Retrouvez-nous

Sur Facebook : Bibliothèques communales de Beyne-Heusay

Sur notre site : <https://www.beyne-heusay.be/bibliotheque>

Bibliothèque de Beyne Centre

Rue du Heusay, 20

04/355.89.57 | bibliothequecentre@beyne-heusay.be

Horaire :

- mercredi de 12h à 16h,
- jeudi de 9h30 à 12h30,
- vendredi de 14h à 18h,
- samedi de 9h30 à 12h30.

Bibliothèque de Queue-du-Bois

Rue Emile Vandervelde, 288

04/355.89.46 | bibliothequeqdb@beyne-heusay.be

Horaire :

- mardi de 9h à 11h,
- mercredi de 17h à 19h.

Durant les vacances scolaires d'été, vos bibliothèques seront ouvertes, aux horaires habituels :

- Du 20 au 30 juillet et à partir du 17 août (Beyne Centre).
- À partir du 2 août (Queue-du-Bois)

30^{ème} édition du jogging interscolaire

Le jogging interscolaire, 30^{ème} édition cette année, s'est clôturé ce mercredi 18 mai avec la 3^{ème} et dernière course qui se déroulait à Soumagne.

Bravo encore à tous les participants.

Bravo également à tous les enfants qui ont défendu les couleurs de Beyne-Heusay. Grâce à votre participation, notre commune se positionne à la 2^{ème} place du classement général inter-commune.

- Blegny – 259 points
- Beyne-Heusay – 106 points
- Soumagne – 101 points
- Fléron – 30 points

Merci aux personnes qui ont apporté leur aide afin que l'organisation de ces joggings soit une réussite.

Nous nous donnons rendez-vous l'année prochaine pour 31^{ème} édition.



Infos : Service Sports | 04.355.81.67 | louise.fagnoul@beyne-heusay.be